

LE MONDE CULTUREL LIBANAIS À L'HORIZON 2020

Dossiers sectoriels

- Musique classique et musiques actuelles
- Arts de la scène
- Arts visuels
- Patrimoine
- Cinéma
- Livre et littérature

Etude réalisée par Mersal sarl (éditeur de l'Agenda Culturel)

Avec le support du Ministère de la Culture



Sommaire

Introduction	3
Musique classique et musiques actuelles	4
I. MUSIQUE CLASSIQUE	4
A. DIFFUSION ET PROGRAMMATION	4
B. FORMATION	5
C. PUBLICS	7
D. FINANCEMENT	7
II. MUSIQUES ACTUELLES	8
A. CREATION ET PRODUCTION	8
B. DIFFUSION ET DISTRIBUTION	8
C. GESTION ET ORGANISATION DE LA VIE CULTURELLE	9
D. FORMATION MUSICALE ET EDUCATION	10
Arts de la scène	11
A. CREATION ET PRODUCTION	11
B. DIFFUSION ET DISTRIBUTION	13
C. ORGANISATION DE LA VIE CULTURELLE	14
D. EDUCATION ET FORMATION	15
Arts visuels	17
A. CREATION ET PRODUCTION	17
B. DIFFUSION ET DISTRIBUTION	18
C. GESTION ET ORGANISATION DE LA VIE CULTURELLE	19
D. EDUCATION ET FORMATION	19
Patrimoine	21
I. PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE	21
A. FOUILLES ET RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES	21
B. CONSERVATION	22
C. DIFFUSION	23
D. ORGANISATION ET GESTION	25
E. EDUCATION ET FORMATION	26
II. PATRIMOINE ARCHITECTURAL	26
A. REMISE EN CONTEXTE	26
B. PATRIMOINE URBAIN	26
C. LEGISLATION	27
Cinéma	28
A. CREATION ET PRODUCTION	28
B. DIFFUSION ET DISTRIBUTION	29
C. GESTION ET ORGANISATION DE LA VIE CULTURELLE	30
D. FORMATION	31
Livre et littérature	32
A. CREATION ET PRODUCTION	32
B. DIFFUSION ET DISTRIBUTION	32
C. GESTION ET ORGANISATION DE LA VIE CULTURELLE	34
D. EDUCATION ET FORMATION	35

Introduction

Les dossiers sectoriels proposent une analyse complémentaire de l'état des lieux qui abordent les questionnements transversaux de la scène culturelle libanaise. Il s'agit de 6 dossiers distincts traitant des secteurs suivants :

- *Musique classique et musiques actuelles*
- *Arts de la scène*
- *Arts visuels*
- *Patrimoine*
- *Cinéma*
- *Livre et littérature*

Pour chacun d'entre eux, il s'agit de proposer une analyse plus en profondeur afin de traiter de leurs spécificités propres et de faire état des principales problématiques qui en découlent.

Ces dossiers ne sont pas uniquement le résultat des statistiques et données collectées par l'Agenda Culturel, mais représentent aussi et surtout le fruit d'une démarche de consultation auprès d'une quarantaine d'acteurs culturels et artistes (sur les 65 sollicités), qui ont bien voulu se prêter au jeu de la réflexion à propos de leur secteur d'activité.

Ces consultations ont généralement pris la forme d'entretiens et d'interviews, préalablement élaborées à partir de questionnaires spécifiques à chaque secteur. Au cours de ces entretiens, les acteurs culturels ont également été invités à aborder d'autres questions, quand cela était jugé nécessaire. A leur demande, il a été convenu dès le départ que l'anonymat de ces acteurs serait respecté. Nous les remercions sincèrement de nous avoir consacré en moyenne plus de deux heures à répondre à nos questions.

Ces rencontres ont été complétées par le recueil d'informations, de discours et de réflexions formulées par des artistes et acteurs culturels au cours de rencontres professionnelles, forums, ateliers et conférences, auxquels l'équipe de l'Agenda Culturel a pris le soin de se rendre.

Enfin, ces dossiers sectoriels tentent d'apporter un complément d'information sur le paysage culturel libanais actuel. Loin de formuler des statistiques ou chiffres précis quant aux secteurs abordés, ils cherchent plutôt à retransmettre l'expertise des acteurs culturels rencontrés au cours de cette étude, leurs avis, opinions, impressions. Tous les acteurs culturels n'ayant pas fait l'objet d'entretiens, il serait une erreur de considérer ces analyses comme exhaustives ou en adéquation parfaite avec toutes les réalités que referment chaque secteur culturel ici abordé. En revanche, ces dossiers restent une entrée en matière à la réalisation d'autres travaux de recherche et de diagnostic quant à la culture dans son ensemble.

Qu'il nous soit permis d'inviter les dizaines d'acteurs culturels, intéressés comme nous, à ce que la culture continue d'être l'un des secteurs les plus dynamiques au Liban, de commenter, compléter, corriger, ces dossiers.

MUSIQUE CLASSIQUE ET MUSIQUES ACTUELLES

Ce dossier sectoriel rassemble les avis des différents professionnels du secteur ayant été consultés et ayant répondu à notre questionnaire. Il s'agit d'un document de travail appelé à susciter le débat et à être ouvert aux commentaires et critiques.

La musique occupe une place de choix dans le paysage culturel libanais. Avec le cinéma, elle partage la première place parmi les manifestations culturelles organisées. Sont abordées dans ce dossier la musique classique que l'on pourrait définir par les musiques arabes et occidentales 'savantes', ainsi que les musiques actuelles, appellation empruntée au ministère de la Culture français, et qui regroupe les différents styles musicaux de la fin du XXe siècle et début du XXIe siècle. Elles rassemblent plusieurs familles musicales dont la chanson, les musiques amplifiées - rock, métal, jazz, musique électronique, etc.

La musique de variétés ne sera pas abordée dans ce dossier. Celle-ci, ainsi que la pop arabe, sont très répandues. Elles représentent un chiffre d'affaires important et un produit d'exportation appréciable. Cette musique de variété est axée autour d'un chanteur ou chanteuse accompagnés le plus souvent par une formation orchestrale (véritable débouché à des centaines de musiciens). Cette forme de musique mérite une analyse spéciale qui n'a pas été abordée dans le cadre de cette étude sectorielle.

I. MUSIQUE CLASSIQUE

A. Diffusion et programmation

Il existe un manque en termes de salles de concert au Liban. Hormis le Casino du Liban, le Palais des Congrès, la salle du Palais de l'Unesco, il n'existe pas de salles de concerts dans les règles de l'art, ce qui, d'une certaine manière, représente un frein pour que les musiciens puissent exercer leur métier de façon stable.

On note par ailleurs que de nombreux concerts se font actuellement dans les églises ou dans des auditoriums universitaires, ce qui traduit un problème de financement. Beaucoup de programmations musicales classiques sont gratuites et ont du succès, comme les concerts réguliers de l'Orchestre philharmonique et de l'Orchestre national libanais de musique arabe-orientale ou le festival Beirut Chant.

On note aussi que l'Orchestre national ne rayonne que trop peu en région alors que la demande existe. Son confinement à Beyrouth prive les autres Libanais.

Concernant les festivals, comparés à leur grand nombre au Liban, peu d'entre eux restent consacrés à la musique classique : on mentionne ici le Festival Al Bustan, unique en son genre.

En ce qui concerne les médias, la culture musicale n'est pas assez développée. Il n'existe pas de station de radio ou de chaîne de télévision qui soit consacrée à la musique classique ou très peu proposent un programme musical éducatif.

B. Formation

Dans le cursus classique des écoles et universités, peu d'entre elles, qu'elles soient privées ou publiques, dispensent un enseignement musical : ce n'est pas une priorité ou le cadre n'est pas adapté. La connaissance de la musique au Liban est donc très réduite. Le fait de pratiquer un instrument en amateur représente déjà une distinction sociale même si le niveau n'est pas élevé.

B1. Enseignement public : le Conservatoire national

Le Conservatoire national supérieur de musique dispense un enseignement de la musique et des instruments occidentaux et orientaux. Il possède 14 branches implantées sur tout le territoire libanais, compte 300 professeurs, 5 000 élèves et 150 musiciens d'orchestre. Chaque année les demandes d'inscription sont nombreuses et dépassent la possibilité du conservatoire. La majorité des demandes concernent le piano. Les élèves du conservatoire sont mixtes avec une tendance majoritaire des filles. Les élèves viennent au conservatoire pour son niveau, pour le prix très bas de l'inscription (350.000 LL/an), mais aussi pour l'enseignement des disciplines complémentaires comme le solfège, la théorie, l'harmonie, ou l'histoire de la musique qui ne sont généralement pas enseignées en école privée.

Les deux orchestres nationaux (philharmonique et oriental) dépendent directement du conservatoire et n'ont pas de lieu de représentation à proprement dit. A l'heure actuelle, un effort est fait pour la promotion des compositeurs libanais : l'orchestre intègre chaque année dans son programme les œuvres de musiciens libanais, ce qui devrait se faire davantage selon les acteurs culturels interrogés.

Le conservatoire bénéficie de presque la moitié du budget du ministère de la Culture, ce qui ne représente pourtant pas une grande somme. Il n'y a aucune progression du budget annuel. Chaque fois qu'une augmentation du budget est sollicitée, il y a un net refus de la part du ministère, vu la situation financière dans laquelle se trouve le pays.

Le Conservatoire fait face à de nombreuses difficultés en termes d'infrastructure et de maintien des locaux, de méthode pédagogique, de personnel qualifié et compétent, de création d'emploi, d'achat de nouveaux instruments, de lieux d'audition et de documentation.

Les diplômes remis par le Conservatoire restent des diplômes techniques, artistiques, mais non universitaires. Des démarches sont actuellement menées par le Conservatoire dans le but d'obtenir le moyen de remettre des diplômes universitaires. Le Conservatoire reçoit des étudiants étrangers notamment arabes.

Les débouchés en matière d'emploi restent la sphère de l'enseignement. Il y a aussi du travail au sein des orchestres et une carrière de concertiste est possible. Travailler dans les écoles est aussi une possibilité.

B2. Enseignement privé

Au sein du ministère de l'Éducation et l'Enseignement supérieur, la Direction générale de l'enseignement technique délivre des permis aux écoles qui leur permettent d'enseigner et de donner des attestations validées par le ministère. Ces attestations ne sont pas des diplômes. Il n'y a pas de contrôle ni de supervision de la part des ministères de la Culture ou de l'Éducation nationale pour ces écoles de musiques privées.

Pour obtenir un permis labélisé par le ministère de l'Éducation, il suffit de remplir un cahier des charges respectant uniquement certaines normes d'infrastructure et non artistiques. Qui que ce soit peut donc ouvrir une école de musique, et les dirigeants de ces établissements ne sont pas forcément compétents. Ces écoles privées sont plutôt motivées par des raisons commerciales et ne peuvent concurrencer le Conservatoire. Les familles choisissent la plupart du temps leur école en fonction de la proximité et du coût d'inscription et non de la qualité de l'enseignement dispensé (professeurs, programmes, cursus et examens) qui selon la plupart des acteurs culturels n'est pas assez bon. En effet, peu nombreuses sont les écoles privées qui dispensent une formation musicale complète : théorie et solfège.

La demande reste pourtant considérable dans le pays. Il existe un très grand nombre d'écoles privées qui se concentrent surtout dans la région du Metn. Par ailleurs, la demande reste souvent liée à la catégorie sociale. Chez les classes plus modestes, la demande se concentre sur les instruments de musique arabes alors que les classes moyennes et aisées optent principalement pour les instruments classiques occidentaux ou modernes.

B3. Enseignement universitaire

L'enseignement universitaire musical est assuré par trois universités : l'USEK, l'Université antonine et la NDU.

L'Université Saint Esprit Kaslik (USEK) est la première en 1970. Actuellement sa faculté de musique propose des programmes de licence avec trois programmes (éducation musicale, musicologie et composition musicale). Des programmes de master en recherche et éducation musicale, et un master de recherche en musique et musicologie. Enfin le programme de doctorat offre un PhD en musique et éducation musicale supérieure et spécialisée. En outre, l'université possède trois centres de recherches (musique sacrée, patrimoine et musique arabe).

L'université antonine possède deux entités pour l'enseignement de la musique : l'Institut supérieur de musique et l'École de musique des Pères antonins. L'Institut délivre une licence universitaire, une licence d'enseignement, une maîtrise, en plus du diplôme d'Études approfondies, tandis que la recherche musicologique y est

encadrée par le Centre de recherche sur les traditions musicales des mondes arabe et méditerranéen. Quant à l'École de musique, fondée en 1981, elle possède deux départements de musique savante occidentale et le département de musique savante arabe. Ces départements encadrent les cursus d'apprentissage de la musique savante dans ses différentes dimensions: pratique vocale et instrumentale, direction de chœur, disciplines théoriques et de composition.

La Faculté d'architecture, art et design de l'Université Notre Dame (NDU) possède un département de musique et musicologie qui propose quatre licences en musique et musicologie (éducation musicale, musicologie arabe, musique jazz) et un master en musique.

C. Publics

Pour la musique classique, il existe un grand nombre de mélomanes au Liban, mais une grande part de la population n'est pas sensibilisée à la musique classique, ne la connaît pas et ne la comprend pas.

Les concerts du Conservatoire font systématiquement salle comble. Il s'agit d'un public d'habitues, attiré par la gratuité des concerts, mais boudé par les élèves, les mélomanes avertis et le grand public. D'autres concerts attirent du monde, tant que la gratuité est assurée (Beirut Chants), pour d'autres, il faut un « produit d'appel » : un festival, un diner, ou la venue de personnalités. Il faut toujours qu'il y ait un produit d'appel autre que la musique pour faire entendre la musique.

D'autre part, le prix élevé des billets de certaines manifestations constitue un frein à l'accès aux concerts classiques. Le public s'en trouve réduit ou en tout cas peu diversifié.

D. Financement

Le mécénat représente la seule source de financement en ce qui concerne la musique. À part le Conservatoire, où les professeurs sont payés par le ministère de la Culture, et les orchestres philharmonique et arabe-oriental financés par ce même ministère, la plupart des événements musicaux sont en très grande partie couverts par le mécénat. Même les festivals, bien qu'ils aient une partie de couverture publique, existent surtout grâce au mécénat et aux initiatives privées. Les mécènes privés ont de moins grandes exigences artistiques et les productions financées doivent être « grand public ». Le mécène privé veut généralement vendre et la démarche reste commerciale, la création artistique est donc un peu « sacrifiée ».

II. MUSIQUES ACTUELLES

A. Création et production

Peu de labels de musique existent au Liban. Les musiciens font souvent avec les moyens du bord, vu le nombre restreint de studios de répétition et d'enregistrement, et le manque d'acteurs culturels qualifiés dans les métiers de production, de management, de sonorisation.

Le financement de ce secteur se fait au niveau des ambassades, des centres culturels étrangers (notamment France, Allemagne, Suisse), mais aussi auprès de fondations comme Afac, Al Mawred Al Thaqafi ou Anna Lindh, et concernent souvent la venue d'artistes étrangers.

Essentiellement des marques de boissons sponsorisent cette scène musicale. La plupart des petites structures qui organisent des événements musicaux prennent le parti de s'impliquer financièrement, même si les financements ne sont pas au rendez-vous. Il existe une prise de risque continue dans ce secteur.

Les mécènes privés libanais restent difficiles à fidéliser. Seules de grandes structures ou des groupes en plein essor arrivent à les obtenir, car ils ont la confiance des financeurs et ramènent du public.

Ces difficultés de financement ne permettent pas de développer le secteur de la musique sur le long terme.

Il existe une aide au ministère de la Culture mais qui n'est pas sollicitée parce que l'aide arrive très en retard et n'aboutit pas. De plus, la méconnaissance de cette scène artistique empêche toute vision de développement de la part du ministère.

B. Diffusion et distribution

Actuellement, il n'existe pas assez de lieux de représentation qui accueillent des concerts. On compte une dizaine de lieux comme des théâtres, bars mais aussi grands hangars. Beaucoup de cafés et de bars accueillent les artistes de musiques actuelles. Il n'existe pas vraiment de lieux de taille intermédiaire. Un problème de coût est soulevé par les acteurs culturels sur la location des salles, qui reste très élevé. De plus, un constat est fait concernant les moyens techniques des lieux qui laissent parfois à désirer.

Peu de festivals locaux se font les promoteurs de la scène actuelle locale. L'argument principal reste financier, ce qui est révélateur de l'intérêt général des Libanais pour cette scène.

Concernant les droits d'auteurs, beaucoup d'artistes se plaignent du manque d'efficacité de la Sacem Liban (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique). Beaucoup d'irrégularités sont signalées concernant le reversement des droits ou le plagiat. Les artistes lui donnent donc peu d'importance. De plus, il existe un manque de contrôle dans la diffusion de la musique au sein des radios, pubs et boîtes de nuit.

Sur le rôle que jouent les médias, il existe un clair manque de visibilité pour les artistes de la scène de musiques actuelles qui engendre un désintérêt du public. La télévision au Liban ne joue pas vraiment un rôle de soutien ni de diffusion de la scène actuelle et alternative. Les radios le font un peu plus récemment depuis l'explosion de certains groupes à l'international depuis 5 ans environ.

Internet joue également un rôle prépondérant dans la diffusion des artistes, grâce aux plateformes leur permettant de mettre leur musique en ligne, de la faire écouter à un maximum de personnes mais aussi de la vendre.

Il est important de noter que les médias et les réseaux sociaux jouent un grand rôle dans la réussite d'un concert au Liban. Leur appui est essentiel. Certains d'entre eux organisent eux-mêmes des événements.

Concernant la distribution, il existe peu de disquaires qui vendent ce que produit la scène actuelle. L'objet même du CD est obsolète aujourd'hui. Enfin, la généralisation du piratage et du téléchargement engendre d'autres difficultés.

Sur la mobilité internationale des artistes, ces derniers sont prêts à le faire dès qu'ils en ont l'occasion, même à bas prix. Il est souvent beaucoup plus facile de trouver des concerts à l'étranger, de petites scènes dans de petites villes européennes généralement, correspondant à l'intérêt accru pour les artistes alternatifs des pays arabes ces dernières années.

C. Gestion et organisation de la vie culturelle

La scène des musiques actuelles locale existe réellement depuis la fin des années 1990 début des années 2000. Cette scène présente une grande créativité, un certain dynamisme, des collaborations intéressantes et foisonne en termes d'offre d'événements. Cette scène musicale représente un maximum d'une centaine d'acteurs culturels. Beaucoup de styles de musique sont représentés. Il existe beaucoup de mélanges ou d'imitations de produits qui existent déjà à l'extérieur, mais il s'agit d'une scène à part entière. Il s'agit d'une scène jeune qui existe depuis une dizaine d'années et qui manque parfois d'expérience. Elle a cependant l'avantage de prendre des risques, d'être curieuse et friande de collaborations locales, régionales et internationales.

La taille du pays, de la ville et donc de la scène musical, facilite les rencontres, même entre la scène alternative et la scène commerciale. Il existe une volonté de la part des lieux, promoteurs, musiciens de se rencontrer.

Un constat est fait concernant le manque d'organisation du secteur et de mise en réseau des acteurs culturels. Depuis une dizaine d'années, il existe plus d'artistes, plus de groupes, de promoteurs, d'organisateur, il existe une radio web qui fait la promotion de cette scène, mais cela se fait dans le chaos et l'esprit de compétition

concernant les organisateurs et promoteurs d'événements est souvent de mise, notamment au vue des difficultés financières des structures.

En termes de législation, l'obtention de visa d'artistes étrangers est coûteuse et chronophage. Le statut du musicien n'est pas reconnu et la plupart d'entre eux exercent une ou plusieurs activités à côté pour vivre. La scène a donc du mal à se développer.

Enfin, une certaine flexibilité est notée concernant l'organisation des concerts. La prévalence du court terme permet de nombreuses possibilités.

D. Formation musicale et éducation

Les acteurs de la scène musicale actuelle, alternative, indépendante, ne sont pas vraiment expérimentés en termes de niveau de jeu et de technicité. Il s'agit d'une scène jeune, en devenir qui n'a pas beaucoup voyagé et qui travaille avec des moyens techniques peu développés. Les artistes de la scène actuelle sont souvent des autodidactes, certains sont des élèves du Conservatoire national supérieur de musique. Cependant, le niveau actuel est considéré par certains insuffisamment professionnel. En ce qui concerne les formations universitaires, l'enseignement de la musique se dirige plutôt vers les métiers du son et de la production, qui restent des métiers techniques. La plupart des étudiants se dirigent ensuite vers le secteur de la télévision.

ARTS DE LA SCENE

(théâtre et danse)

Ce dossier sectoriel rassemble les avis des différents professionnels du secteur ayant été consultés et ayant répondu à notre questionnaire. Il s'agit d'un document de travail appelé à susciter le débat et à être ouvert aux commentaires et critiques.

A. Création et production

Le secteur des arts de la scène foisonne de beaucoup d'initiatives et est très dynamique autant en théâtre, danse que performances. On observe des créations tout au long de l'année, autant autoproduites que des créations plus commerciales qui attirent plus de public en général. On observe selon les acteurs culturels interrogés une évolution très positive depuis une dizaine d'années. En effet, plus de personnes sont aujourd'hui impliquées dans la création, avec toute une jeune génération, qui se lance plus facilement. Dans la génération précédente, il y avait beaucoup plus de réticences, notamment au niveau de la famille ou du contexte social, les gens eux-mêmes ne s'autorisaient pas à s'exprimer en public. Aujourd'hui, les jeunes artistes ou acteurs culturels ont moins peur de s'exprimer – prennent à bras le corps le contexte dans lequel ils sont.

A1. Théâtre

De manière générale, le théâtre au Liban a pu prospérer grâce au secteur privé. Dans le contexte actuel, les acteurs culturels doivent être eux-mêmes à l'initiative de leurs propres projets. En effet, les compagnies ou les artistes louent les salles de théâtre à leurs frais pour les répétitions et les jours de représentation. Ils rémunèrent également leurs propres équipes comprenant aussi les techniciens.

Il s'agit donc d'un secteur qui ne peut fonctionner qu'avec des subventions, un apport de fonds, qui ne représentent pas un investissement attrayant ; sorte d'apport à pertes pour les financeurs. Ce secteur ne vit pas aujourd'hui de son rapport au public mais plutôt de son rapport aux financeurs, au mécénat.

Le mécénat provient en général de l'étranger, notamment de l'Europe et des Etats-Unis par le biais d'ambassades et de grandes organisations internationales. Les pays arabes n'apportent pas ou peu de financements, et ce, par le biais d'institutions qui financent leurs propres activités panarabes, auxquelles le Liban participe.

Selon les acteurs culturels et artistes, ce type de mécénat étranger affecte parfois la création locale et peut d'une certaine manière représenter un danger. En général, les troupes qui ont le souhait de monter une pièce, de proposer un atelier, d'organiser un festival, commencent en général par chercher un financement. Les aides potentielles et appels à projets proposent toujours, de manière assez souple, l'orientation que devra prendre l'activité financée, en termes de succès, de publics, mais aussi des chances potentielles de pouvoir s'exporter.

Les projets sont donc façonnés en fonction de ce schéma, et non pas en fonction directe de ce qu'ils connaissent de la réalité sociale et culturelle. Il est donc possible dans ce secteur de faire appel au mécénat mais on ne peut compter dessus de façon basique selon les acteurs culturels. La principale conséquence de ce mode opératoire est que chaque projet est isolé : les acteurs font un projet puis repartent à zéro pour un nouveau. Il n'y a pas de capitalisation, il n'y a pas de fidélisation des publics ou très peu, ce qui ne permet pas de penser en termes de stratégie et de développement ; ce genre de fonctionnement ne le permettant pas.

Le mécénat privé libanais prend plutôt la forme de sponsoring et dépend en grande partie du réseau de connaissances qu'entretiennent les acteurs culturels, et du public potentiel que pourra attirer la création ; il s'agit notamment de spectacles de divertissement, créations grands publics, etc.

A2. Danse

Les acteurs qui composent aujourd'hui le secteur de la danse contemporaine ne sont pas tous professionnels et sont peu nombreux. Il s'agit d'un milieu plutôt restreint mais en expansion. On peut parler actuellement d'environ une dizaine de chorégraphes actifs, et d'un certain nombre de danseurs ; la majorité d'entre eux ayant encore besoin de travail et d'expérience, notamment en termes de technicité. Il s'agit d'un secteur qui a encore besoin de se développer selon les professionnels interrogés. Un réel essor est constaté aujourd'hui comparé à il y a dix ans, notamment grâce à la présence de festivals. Il n'existe cependant pas de producteurs dans le domaine.

Les théâtres au Liban ne produisent pas de spectacles et ne font pas de réel travail de soutien à la création. Les compagnies de danse louent en général le théâtre qui procède ensuite à la vente de tickets. Ceci représente un problème majeur. En effet, selon les acteurs culturels, la production de spectacles devrait être portée par les lieux de représentation comme les théâtres.

Les ambassades et centres culturels notamment européens apportent leur aide financière, mais sur des projets ponctuels. Il n'existe pas de fonds spécialisé. Cela reste difficile de trouver des sponsors locaux.

En ce qui concerne le ministère de la Culture, les acteurs culturels soulignent son manque de connaissance du secteur de la danse en général. Pour les compagnies du secteur de l'art contemporain, il est peu aisé d'obtenir des aides financières du ministère de la Culture.

Plus largement, il existe de nombreuses initiatives dans un style plus « grand public ». On constate certaines compagnies pratiquement autofinancées dans leur fonctionnement.

Pour ce qui est de la danse traditionnelle, celle-ci n'est pas développée comme un art de manière locale, et ne développe pas de réel enseignement.

B. Diffusion et distribution

B1. Théâtre

Il existe peu de salles permanentes dans le domaine du théâtre au Liban : une dizaine environ, dont certaines fonctionnent de manière ponctuelle. Certaines salles prennent également en charge des représentations hors les murs, notamment auprès des scolaires.

En termes de fonctionnement, certains théâtres sont hébergés par des institutions de type universités ou centres culturels. D'autres sollicitent des sponsors et aides extérieures pouvant être locales (fondations, banques, entreprises commerciales) ou étrangères (fondations, ambassades).

Il n'existe pas vraiment de continuité dans l'offre culturelle mais plutôt une succession de choses qui sont très limitées. Le public reste aussi très limité selon les acteurs culturels interrogés. La plupart des pièces de théâtre sont diffusées en moyenne pendant un mois, y compris les spectacles à visée plutôt commerciale. On constate d'ailleurs une baisse du théâtre de « consommation » : chansonniers, théâtre de boulevard, théâtre populaire, qui existaient beaucoup plus auparavant au Liban.

La communication joue souvent un très grand rôle dans la bonne marche d'un spectacle. Il faut savoir d'ailleurs que les théâtres, qui consistent plutôt en des lieux de représentation, ne la prennent généralement pas en charge, et que ce sont souvent les compagnies qui louent les théâtres, qui sont responsables de cette tâche, mènent leur propre campagne, atteignent leurs propres publics.

Selon les professionnels du secteur, il y a peu d'acheteurs potentiels pour les spectacles : on cite notamment les centres culturels étrangers, les ONG à caractère socio-culturel ou encore certaines écoles privées ; ce qui limite également les possibilités de diffusion. Ces initiatives restent ponctuelles et ne sont pas garanties d'une année à l'autre. Il existerait pourtant beaucoup de demandes selon les artistes ; le manque de moyen constituant le principal frein.

Concernant la diffusion télévisée, certaines chaînes achètent des pièces de théâtre, mais les diffusent peu. Si elles le font, c'est à un créneau où l'audience sera restreinte, selon les professionnels rencontrés.

Il existe peu de festivals dédiés au théâtre. Ces derniers tentent de jouer un rôle dans la diffusion du théâtre avec des rencontres et des échanges, de créer un certain dynamisme du secteur. Cependant, la plupart de ces festivals se concentrent davantage dans l'accueil de troupes étrangères et peu dans la mise en valeur des créations locales. La plupart des festivals sont ainsi tournés vers une programmation internationale, et l'impact reste restreint pour les artistes locaux. L'intérêt de

l'événement en lui-même est généralement privilégié à un projet construit sur du long terme, pour le développement de la scène libanaise.

Enfin, le rayonnement de la création théâtrale libanaise dans les pays arabes et en Europe est plus restreint qu'auparavant. Il n'y avait pas un festival arabe sans que le Liban ne soit vraiment un foyer de création et de réflexion. Par ailleurs, un certain nombre de pièces s'exportent notamment en Europe de l'Ouest. Une ouverture sur l'Europe de l'Est se développe de plus en plus. Grâce à la diaspora, certaines troupes voyagent également hors d'Europe.

B2. Danse

Il existe très peu de lieux de représentation pour la danse au Liban. Les lieux qui accueillent des compagnies internationales proposent bien souvent des tarifs peu accessibles. Pour les festivals, il est possible de trouver des tarifs réduits pour des représentations de qualité. Ces festivals rencontrent cependant de nombreuses difficultés à être soutenus financièrement.

Certains talents locaux, par manque de visibilité et de reconnaissance à l'échelle locale, s'exportent à l'étranger.

La danse contemporaine est aujourd'hui programmée dans des théâtres, mais aussi dans des festivals. On compte certaines spectacles qui sont présentés à l'international et qui s'exportent plutôt bien, sont invitées sur des festivals, profitent de coproductions, partent en résidence.

Des initiatives libanaises ont contribué à la création de réseaux d'acteurs culturels et de festivals de danse contemporaine dans le monde arabe, donnant naissance à des collaborations régionales.

On note également le rôle que jouent les outils de communication ainsi que les nouvelles technologies dans la diffusion et la reconnaissance de certaines compagnies libanaises locales en danse contemporaine, mais aussi dans d'autres styles.

C. Organisation de la vie culturelle

De manière générale, force est de constater que les acteurs culturels et artistes actuels doivent s'atteler à toutes les fonctions du secteur en termes de logistique, communication, finances, recherches de fonds pour pouvoir réaliser leurs projets. C'est souvent une seule et même personne qui porte toutes les casquettes, qui représentent autant de métiers distincts. Cette perte d'énergie et ces lourdes responsabilités mènent à l'isolement et peuvent donner naissance à un certain esprit de compétition, selon les artistes interrogés.

Toujours selon les professionnels du secteur, la grande différence entre la vie du théâtre d'aujourd'hui et celle d'il y a 10 ans, est le public. Les gens ne se déplacent plus au théâtre à part lors de moments favorables, c'est-à-dire qu'ils ne veulent venir au théâtre qu'en fin de semaine : le théâtre devient alors une sortie de week-end, familiale, avec une dimension citoyenne sur la réserve. La différence entre le nombre

de salles existant dans les années 1960 et le nombre actuel est significative : les salles étaient nombreuses, et beaucoup de lieux pouvaient être transformés en théâtre le temps d'un événement.

Le public du théâtre se fait donc de plus en plus rare au Liban et est souvent compartimenté de manière sociale, politique ou culturelle, ce qui était moins le cas auparavant. Il est de même pour l'activité théâtrale qui resterait dépendante des territoires où elle prend forme, en termes d'environnements religieux, culturels et politiques.

De manière générale, les arts de la scène seraient tributaires du paysage social, humain, de la société à laquelle ils s'adressent. Certains professionnels interrogés signalent pourtant une nette avancée depuis une vingtaine d'années au niveau de la création, du nombre d'artistes, de l'innovation et de l'originalité.

D'autre part, un dynamisme plutôt exceptionnel au sein des acteurs du milieu est souvent souligné, avec une énergie qui manque cependant de cadre. Il serait une erreur de parler d'un véritable mouvement culturel, mais plutôt de petits groupes, d'ilots distincts qui proposeraient des activités de manière plus ou moins sporadique, avec des objectifs différents et complémentaires. La scène culturelle en général souffre d'un certain individualisme qui se retrouve aussi au sein de l'activité théâtrale : le manque de temps, mais aussi et surtout de fonds, expliquerait cela en grande partie. L'absence de véritable espace de rencontres dédié au théâtre et à l'art en général engendre également ce genre de phénomène. On compte quelques collaborations ponctuelles, certaines compagnies se regroupent également sur certains projets.

Il existe un Syndicat des acteurs au Liban, mais cela concerne surtout ceux qui travaillent pour la télévision ou le cinéma. Le théâtre reste trop modeste. Force est de constater que beaucoup d'acteurs travaillent sans contrat, mais les problèmes restent apparemment rares.

En ce qui concerne la danse, il reste très difficile de vivre de cette activité au Liban. La plupart des artistes vivent d'un autre emploi. D'autres décident de s'exporter à l'étranger. On constate tout de même une amélioration de la vie artistique depuis une dizaine d'années.

Certains acteurs culturels, signalent que la danse n'est pas véritablement ancrée dans la culture locale, ce qui a pour effet de rendre son implantation difficile.

D. Education et formation

Selon les personnes interrogées, le principal frein au développement du théâtre au Liban, reste les problèmes liés à la formation d'artistes, de comédiens ou de metteurs en scène. Le centre de la création artistique et surtout du théâtre étaient auparavant activés par l'Université libanaise, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. L'enseignement dispensé est remis en question par la plupart des professionnels qui font état d'un système clientéliste où les compétences artistiques et pédagogiques ne sont pas assez

prises en compte. Le non renouvellement des équipes pédagogiques est souvent mentionné, avec un manque de diversité des intervenants.

On trouve un enseignement ailleurs, parfois de qualité, notamment pour se spécialiser, mais souvent très onéreux et donc réservé aux plus aisés. Ces enseignements sont davantage dirigés vers la recherche que la pratique.

Concernant le niveau des étudiants, celui-ci est également peu élevé. Leur formation reste insuffisante en termes de culture générale, mais aussi et surtout de technique. En dehors de l'université, des ateliers de pratique sont proposés par différentes institutions, avec l'intervention de professionnels. Ces ateliers représentent cependant un coût de participation, ce qui représente parfois une difficulté pour les étudiants.

Un grand nombre d'ateliers amateurs (enfants, jeunes et adultes) existent et contribuent à accroître l'intérêt des publics pour le théâtre.

Il reste beaucoup à réaliser en ce qui concerne la formation des danseurs au Liban. Il n'existe pas d'écoles spécialisées ou de centres de formation professionnelle exclusivement dédiés à la danse. Certaines initiatives voient le jour au Liban et tentent de palier à ce manque, par la création de lieux de résidence, de collaborations et de formations.

Dans le domaine de la danse contemporaine, on peut trouver un certain nombre de workshops locaux et internationaux chaque année, environ une trentaine, ce qui n'était pas le cas il y a dix ans. Ces ateliers sont organisés par des compagnies, des studios de danse, des théâtres, des associations, des centres d'art. On constate un intérêt accru de la part des acteurs culturels.

Beaucoup de jeunes qui se forment auprès des compagnies s'y professionnalisent progressivement et en deviennent parfois membres.

Enfin, une amélioration dans les écoles de danse au Liban est généralement constatée. Cependant, le domaine de la danse demeure une carrière peu recommandée dans l'environnement des jeunes. Ces écoles restent une prestation de services et non un tremplin pour l'avenir. En termes d'apprentissage, il existerait une grande demande hors de Beyrouth.

ARTS VISUELS

(art plastiques, photographie, design)

Ce dossier sectoriel rassemble les avis des différents professionnels du secteur ayant été consultés et ayant répondu à notre questionnaire. Il s'agit d'un document de travail appelé à susciter le débat et à être ouvert aux commentaires et critiques.

A. Création et production

Le Liban reste dans le domaine des arts visuels un incubateur pour le monde arabe. La production artistique reste forte, malgré le peu de moyens dont disposent les artistes locaux. La création libanaise est estimée à environ 40% du marché arabe. Ainsi, le Liban est devenu un acteur non-négligeable dans la création contemporaine. Des artistes libanais, ou encore nés au Liban, sont présents dans les musées, biennales et expositions à travers le monde.

Les acteurs culturels interrogés font état d'une bonne santé du secteur et d'un dynamisme du point de vue de la création, et cela au vu de la crise actuelle que traverse la région et qui n'est pas sans impacts sur le marché.

Les acteurs culturels témoignent qu'actuellement peu d'artistes plasticiens libanais vivent de leur art (environ 5%) et pratiquent une activité annexe qui leur permet de subvenir à leurs besoins. Beaucoup d'entre eux autofinancent leur activité artistique, et l'enseignement est une voie souvent adoptée. Le mécénat joue un rôle essentiel car il palie à l'absence de subventions publiques ; le ministère de la Culture n'ayant pas les moyens de prendre réellement part à la vie culturelle, ceci ajouté à un clair manque d'intérêt relevé par les acteurs du secteur des arts visuels. Le secteur des arts visuels arrive donc à vivre aujourd'hui grâce au privé, au marché, au mécénat. Concernant les financements provenant de l'étranger, certaines institutions culturelles locales arrivent à prétendre à cela. Ces financements proviennent généralement d'ambassades et d'organisations internationales, et permettent de développer un réseau international.

Concernant les sous-secteurs des arts visuels, celui de la photographie connaît un essor assez important. Il y a un certain nombre de photographes de talent présents sur la scène libanaise et une proportion assez importante de femmes photographes. Il existe cependant des freins à la création : produire des œuvres représente un coût important. Pour autant, les outils de production se sont beaucoup améliorés. Les collectionneurs, qui n'achetaient que de la peinture ou de la sculpture ont commencé à s'ouvrir à la photographie et aux nouveaux médias. Par ailleurs, un certain nombre d'institutions, soutiennent les artistes par des prix, l'organisation d'expositions, de résidences, etc.

L'art contemporain est en plein boom au Liban, mais il s'agit d'une bulle qui pourrait s'affaïsser. C'est notamment un danger pour les artistes dont les cotes ont connu une

ascension vertigineuse surtout dans le cadre des ventes aux enchères organisées dans les pays du Golfe.

En ce qui concerne le secteur du design, il existe une forte densité de designers au Liban, notamment à Beyrouth, comparé aux pays voisins. Les designers collaborent de plus en plus entre eux donnant naissance à une plateforme qui se construit d'elle-même. On observe une certaine évolution de l'idée du design au Liban, auparavant plutôt associée à l'idée de la mode et l'industrie d'accessoires. Mais une prise de conscience a permis de réaliser que la discipline était beaucoup plus large. Les industries du design de différents horizons ont commencé à se développer. : en plus de la mode et des accessoires et objets, on compte le graphisme, le digital, etc.

B. Diffusion et distribution

Selon les chiffres que possède l'Agenda Culturel, le Liban compte plus d'une cinquantaine de galeries et de centres d'art, qui proposent plus de 400 expositions annuelles (426 expositions d'art ont été organisées en 2013 et 431 en 2014).

Les lieux de diffusion des arts visuels ne manquent pas à Beyrouth avec un grand nombre d'expositions et des galeries qui continuent d'ouvrir. Il existe cependant une grande concentration sur une ligne qui va de Hamra à Mar Mikhail, donnant naissance à une forte centralisation des activités. Selon d'autres acteurs interrogés, il existerait trop peu d'initiatives locales. Celles-ci resteraient très modestes et seraient toujours le fait d'un petit groupe de personnes.

Certains domaines auraient ainsi besoin d'être développés en termes de visibilité et donc d'intérêt des publics, notamment la photographie et la sculpture. Un manque de galeries ou d'institutions spécialisées dans ces domaines est mentionné, ou du moins un manque de soutien des structures existantes dans ces domaines. Ces derniers restent tout de même représentés au Liban : l'activité et la réussite de certains artistes le démontrent. On note tout de même le départ à l'étranger pour plusieurs d'entre eux.

Une réelle carence de structures en région est observée et les artistes eux-mêmes sont réticents à exposer hors de Beyrouth. Les municipalités n'allouent pas vraiment de budget à l'organisation d'expositions ou bien préfèrent organiser une vente artisanale, une soirée folklorique, etc.

En ce qui concerne les foires et salons dédiés aux arts visuels, un nombre en baisse de clients étrangers est mentionné (notamment en provenance des pays du Golfe et d'Europe). La dimension internationale de ce type d'évènements se fait moindre. On note cependant un grand nombre de visiteurs libanais. Pour la Beirut Art Fair, ce sont 12 000 personnes qui passent sur trois jours. Une activité positive, mais qui reste onéreuse selon les acteurs du secteur. La Beirut Design Week prend un poids considérable d'année en année. Beaucoup de designers et d'architectes se servent de

cet événement pour inciter les visiteurs à repenser l'espace public et l'activité des gens dans la ville.

Les acteurs culturels interrogés font état d'une bonne visibilité des artistes libanais à l'international. Les œuvres des artistes, designers et créateurs libanais s'exportent très bien. On peut cependant noter une baisse de l'attractivité du Liban pour les grandes galeries d'art internationales. Les grands collectionneurs libanais achètent sur d'autres foires internationales (Dubai par exemple). Le rôle du tourisme est aussi à souligner : qu'il s'agisse de la diaspora ou d'étrangers, les touristes sont habitués à fréquenter musées et expositions, visitent les galeries qui restent une vitrine de la création artistique.

Pour les projets en cours, trois à quatre musées devraient voir le jour d'ici 2022. Un musée virtuel de toute la collection nationale est aujourd'hui en ligne et en accès libre. (Il s'agit d'un projet en partenariat entre le ministère de la Culture, et l'Alba).

C. Gestion et organisation de la vie culturelle

Plusieurs acteurs culturels interrogés associent cet état de « bonne santé » au niveau local cité précédemment à un boom plus global à l'échelle internationale qui à ses répercussions au Liban : l'art est de plus en plus comme un investissement, un statut social, un changement qui est associé à une prise de conscience de l'importance de l'art chez les jeunes générations, depuis une petite dizaine d'années.

A l'échelle internationale, force est de constater que l'ensemble culturel du Golfe est en train de se développer de façon exponentielle. Certains voient la place du Liban menacée face à leur présence internationale, leur cosmopolitisme, le rôle phare d'un Etat qui possède les moyens financiers et dépense de manière colossale pour la culture. Beyrouth ne constituerait plus un concurrent en ce que les pays du Golfe préféreraient faire venir des Libanais travailler pour eux, plutôt que d'aider la scène culturelle locale à se développer.

Concernant les droits des artistes, il existe une association (Association des artistes peintres et sculpteurs libanais) pour défendre les intérêts des artistes et leurs droits sociaux. Il n'est cependant pas réellement effectif, ni reconnu par la majorité des acteurs interrogés.

D. Education et formation

Les arts visuels sont enseignés au Liban au niveau universitaire. Le niveau de l'enseignement reste satisfaisant selon les acteurs culturels rencontrés. On compte alors des enseignants généralistes de premier cycle universitaire plutôt compétents, mais nettement moins d'enseignants spécialisés dans certaines disciplines. Il n'existe pas de cursus de formation pour préparer les futurs professeurs en art et certaines disciplines ne sont pas enseignées au Liban : l'art thérapie, la sculpture, la recherche, etc., faute de spécialistes. Partir poursuivre sa formation à l'étranger reste souvent une nécessité pour ceux qui désirent se spécialiser.

Pour certains, cela compromet à court terme la possibilité d'introduire l'enseignement artistique dans les programmes scolaires libanais, à supposer qu'il y ait un jour la volonté de la part des pouvoirs publics d'introduire un tel enseignement dans les écoles : manque de moyens, manque d'espace, pénurie d'enseignants. Les personnes interrogées ne manquent pas de signaler qu'un tel enseignement en arts plastiques a existé autrefois, mais, qu'aujourd'hui, l'écart se creuse entre les écoles publiques et privées qui elles, ont les moyens d'offrir des enseignements artistiques de qualité.

Il existe un grand nombre d'universités qui revisitent leurs propositions artistiques. On constate une certaine prise de conscience : ces acteurs s'impliquent davantage dans l'art régional et local et sont en train de revoir leur vision par rapport à l'enseignement dans ce secteur, plutôt négligé auparavant : nouvelles technologies, professeurs internationaux, révision des programmes. La formation de ces étudiants constitue un atout pour le Liban : avec tous ces nouveaux projets de musées, que ce soit au Liban ou à l'étranger, dans le Golfe ou les autres pays arabes, il y a besoin de cadres spécialisés dans le domaine des arts.

Cette prise de conscience a pour avantage de pointer les manques en termes de formation et de spécialisation des étudiants. Les programmes ont besoin d'une plus importante actualisation et d'un alignement avec ce qui se fait à l'international en termes de création et de réflexion esthétique. Les acteurs culturels soulignent d'ailleurs l'influence qu'opèrent les logiques de marché sur la création des cursus et des programmes de formation. Un manque de renouvellement des équipes pédagogiques est aussi soulevé.

Concernant les débouchés qui s'offrent aux jeunes diplômés, le départ à l'étranger est souvent recommandé soit pour se spécialiser ou pour pouvoir vivre de son activité. On constate cependant que dans le domaine du design, beaucoup de choses sont faites : la création de start-up est encouragée, il existe différentes opportunités, mais il faut souvent redoubler d'effort pour pouvoir créer son propre projet.

PATRIMOINE

Ce dossier sectoriel rassemble les avis des différents professionnels du secteur ayant été consultés et ayant répondu à notre questionnaire. Il s'agit d'un document de travail appelé à susciter le débat et à être ouvert aux commentaires et critiques.

I. PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE

A. Fouilles et recherches archéologiques

Avant le début de la guerre en 1975, la Direction générale des antiquités (DGA) gérait le patrimoine, mais aussi les fouilles archéologiques. Traditionnellement, ces fouilles étaient menées par des institutions scientifiques, la plupart étrangères. Avec le boom urbain de l'après-guerre, la DGA s'est trouvée incapable de gérer cette nouvelle dynamique de l'archéologie urbaine. Celle-ci constitue une archéologie d'urgence poussée par le développement et la reconstruction des villes, particulièrement Beyrouth. La DGA a donc lancé un appel international à toutes les institutions archéologiques à travers le monde pour obtenir de l'aide et mener les fouilles urbaines à Beyrouth. Beaucoup de missions étrangères ont répondu à l'appel et ont souvent travaillé pendant un an ou deux.

Durant cette période, la DGA n'a pas développé ses propres capacités pour pouvoir gérer ce patrimoine archéologique, urbain en particulier ; le développement dans les zones rurales étant beaucoup plus lent et l'impact sur l'archéologie moindre.

En 1998-1999, la plupart de ces missions ont quitté le Liban et la dynamique de développement à Beyrouth a été ralentie, à cause de différents problèmes politiques. Cette récession au niveau du développement a permis à la DGA d'être moins sous pression face à la quantité de travail.

En 2005, le développement urbain est gelé dans le centre-ville de Beyrouth. Les investisseurs ont donc eu la volonté de développer d'autres quartiers de la ville : ils se sont tournés vers la zone Gemmayzé, Achrafieh. La DGA a donc fait face au même problème que durant 1993-1994, soit l'après-guerre.

Les nouveaux projets de construction posent la même problématique : La DGA n'a pas à elle seule la capacité de gérer cela. Un nouvel appel international est proscrit car les partenaires étrangers ont déjà participé grandement et ne seront pas à même d'apporter une aide.

Selon des décrets ministériels et présidentiels, il n'était pas possible de recruter de nouveaux contractuels dans les institutions publiques d'un point de vue administratif ; ce qui est encore le cas aujourd'hui, pour des raisons financières, administratives ou autres.

Le patrimoine archéologique au Liban est la propriété de l'Etat. Il existe une forme de taxe à ce sujet appliquée dans tous les pays du monde, mais pas de texte clair au Liban. En l'absence de texte, il y a toujours la possibilité de trouver des solutions dans le cadre de la loi existante, mais il n'existe pas de décret d'application dans ce cadre.

Un cadre administratif innovant a donc été développé, servi par la démarche heuristique adoptée par la DGA pendant 10 ans. Cette dynamique tend à se stabiliser et est officialisée avec un cadre législatif et des décrets d'application. C'est à travers l'expérience sur le terrain que la DGA a trouvé les solutions à ses problèmes en archéologie urbaine. La DGA fait donc de la sous-traitance des archéologues sur le terrain, qui sont diplômés et expérimentés.

Il existe actuellement trois sections au sein de la DGA : la section des musées, la section des bâtiments et monuments historiques ainsi que la section archéologie et recherche. Concernant les changements administratifs récents, trois lois sont votées en 2008 (35, 36 et 37) concernant la législation et la restructuration de cette direction.

Il s'agit d'une part du détachement du département des musées (35) : selon certains acteurs culturels interrogés, ce détachement n'est pas judicieux dans le cas libanais puisque la plupart des objets archéologiques exposés proviennent du territoire national. La fouille et le travail archéologique font partie intégrante de l'histoire des objets jusqu'à leur exposition. On assisterait à une perte symbolique de valeur des objets en détachant cette dynamique d'exposition, les réduisant à leur aspect esthétique et négligeant une grande partie de leur valeur archéologique et historique.

La loi 36 traite des institutions affiliées au ministère de la Culture et la loi 37 traite des propriétés et des biens culturels. En effet, jusqu'en 2008, la loi ne traitait que des éléments antérieurs à 1700. Cette loi a permis de palier à ce manque et légiférer sur les biens d'après 1700. Elle prend aussi en considération tout ce qui concerne les objets archéologiques.

Il est important de noter ici que les fouilles et découvertes au Liban sont très régulières. La loi libanaise sur les antiquités datant de 1933 stipule que même si la parcelle de terrain appartient à un tel, le sous-sol appartient à l'Etat. Tout ce qui est découvert dans le sous-sol demeure la propriété de l'Etat. Toute personne qui essaierait de faire commerce d'une de ces découvertes commet un acte passible de prison.

B. Conservation

La section des musées au sein de la DGA s'occupe uniquement des musées nationaux qui sont d'ordre archéologique. La gestion comporte la conservation des collections, la maintenance de la collection à l'intérieur des vitrines, la maintenance de l'environnement des vitrines, la conservation des objets, la maintenance des bâtiments ainsi que l'organisation du gardiennage.

Les collections des musées représentent des objets exclusivement découverts sur le sol archéologique libanais et sont donc des collections nationales. Les musées sont

reliés à des sites archéologiques et dépendent de la DGA. On compte en plus du musée national situé à Beyrouth, quatre autres musées reliés à des sites : à Byblos, Beiteddine et Baalbeck. Selon les acteurs interrogés, ces musées sont plus au moins incomplets et doivent être réhabilités.

Ces musées sont peu gérés car les personnes responsables dirigent autant le musée que le site archéologique pour toute une région donnée. Ainsi, une seule et même personne peut se retrouver non seulement en charge du site archéologique, des fouilles mais aussi du musée, et ce pour toute la région. Cela se vérifie dans toutes les régions. A l'intérieur de ces musées, il n'y a pas d'employés : ce sont des gardiens qui ont le statut de journaliers et qui ne font pas partie du personnel de la DGA. En cas de manque de personnel, les municipalités ou le ministère du Tourisme emploient de manière ponctuelle des gardiens supplémentaires.

Il existe actuellement de nouveaux projets de musées à Saïda, Tripoli, Tyr et Beyrouth, notamment financés par le Koweït et la France.

La section des musées est également responsable de la gestion des dépôts. Cette gestion comprend l'inventaire des objets et leur organisation. On trouve des dépôts à Beyrouth mais aussi dans toutes les régions du Liban. La DGA possède une quantité considérable d'objets, pas toujours inventoriés et qui ont souvent besoin d'être restaurés. Ces dépôts sont actuellement submergés et leur gestion représente un travail colossal.

Le mécénat reste un élément très important dans le financement des projets menés dans le cadre des musées nationaux au Liban. Celui-ci provient de mécènes privés libanais et étrangers, mais aussi de fondations et d'ambassades étrangères. Ce financement reste cependant ponctuel et ne permet pas d'établir de développement sur le long terme, afin de faire face aux nombreuses difficultés auxquelles la section des musées doit faire face.

Ces difficultés sont notamment liées au manque de personnel non seulement pour la sécurité des musées, mais aussi au sein du laboratoire abrité par le Musée national, la bibliothèque, la gestion des dépôts, l'inventaire des objets, l'accueil des visiteurs, la publication des revues scientifiques, ainsi que la communication pour la visibilité.

C. Diffusion

En ce qui concerne le Musée national, des statistiques existent et permettent de connaître non seulement le nombre d'entrées, mais aussi les nationalités des visiteurs. On compte un grand nombre de visiteurs libanais de la diaspora, présents lors des périodes de fêtes et de vacances. Le Musée national peut être considéré comme l'un des premiers lieux visités par les touristes ou Libanais de passage au Liban. Le public local est largement représenté par les visites scolaires et étudiantes.

Force est de constater que le taux de fréquentation des musées nationaux est directement lié à la situation du pays. Le nombre de visiteurs décroît considérablement

en période de crise. Le Musée national ne reçoit globalement que très peu de visiteurs. Il aurait la capacité de recevoir 300 personnes par jour et à l'heure actuelle, on compte une moyenne de 50 personnes. D'autre part, le manque de travail de communication à réaliser autour des activités du musée ne permet pas d'améliorer la situation. Le petit nombre d'événements ponctuels et d'expositions temporaires contribue aussi à ce problème de visibilité du musée. Un manque de personnel est encore identifié à ce niveau.

De manière générale, l'offre sur le plan archéologique et du patrimoine historique est très riche au Liban. Cependant, le rôle du tourisme reste restreint dans la préservation et la transmission des traditions, héritages culturels, savoirs faire libanais. L'héritage culturel libanais n'est pas adéquatement préservé et mis en valeur. Pourtant ce ministère, en collaboration avec la municipalité concernée, gère la promotion des sites archéologiques et encaisse les entrées des visiteurs.

Concernant les sites historiques, certains responsables rencontrés mentionnent le fait que la DGA a jusqu'à présent maintenu une attitude trop traditionnelle vis-à-vis de l'archéologie et du patrimoine. Les sites historiques seraient présentés comme des reliques intouchables : les publics ne se sentent pas proches de ces types de lieux, rompant ainsi le lien entre la population locale et les sites archéologiques présents dans leur ville ou leur village. Un manque de travail sur la diffusion est relevé et a pour principale conséquence le développement timide du tourisme intérieur.

Certaines initiatives publiques voient le jour comme la nuit des musées depuis 2014, véritable réussite selon les acteurs culturels, en termes de diffusion et d'élargissement des publics. Celle-ci prouve que le public libanais est bien là et a répondu à l'appel ; la nuit des musées représente un événement ouvert à tous et propose la gratuité. Deux nuits des musées ont eu lieu en 2014 et en 2015 et ont respectivement accueilli 4000 visiteurs entre 17h et 22h, et 5422 visiteurs entre 17h et 00h. Un phénomène qui pose la question de l'accessibilité au musée, des idées reçues concernant le prix d'entrée, de l'aspect élitiste également.

On cite également l'exposition permanente à l'aéroport de Beyrouth à l'initiative du ministre de la Culture. Il s'agit d'une exposition située au VIP Lounge, comptant 32 objets. Un projet d'exposition permanente au sein de tout l'aéroport est en préparation et en attente de financement.

En ce qui concerne les musées privés, le ministère de la Culture s'occupe de leur remettre un label leur permettant de faire partie des musées du Liban, d'avoir une certaine visibilité, de faire partie des circuits touristiques et de profiter ainsi d'un réseau. Une expertise est alors engagée par l'équipe du musée national pour vérifier si ces lieux remplissent les critères de définition d'un musée (normes de sécurité, cartel, collection, objets, conservation).

Il est important de noter que des associations privées comblent certaines lacunes du secteur sur certains programmes d'activités comme l'éducation au patrimoine, aux

notions de protection des biens culturels, aux dangers du trafic des antiquités, et ce, par le biais de visites organisées et d'ateliers, notamment dédiés aux jeunes publics.

D. Organisation et gestion

Il est important de noter que le musée national ne possède pas de caisse propre. En effet, les entrées des visiteurs vont au ministère des Finances. Les tarifs restent par ailleurs très faibles, 5000LBP pour les adultes et 1000LBP pour les enfants et les étudiants.

Les revenus générés par les tickets d'entrée sur les sites archéologiques en région sont encaissés par le ministère du tourisme et la municipalité concernée. Cet argent est souvent réutilisé par la municipalité pour payer le personnel de gardiennage et ne constitue généralement pas de grandes sommes.

On mentionne aussi le rôle de la Fondation nationale du patrimoine, qui a joué un rôle important dans le financement de la réhabilitation du musée national depuis 1987. Lors de la réouverture du musée en 1999, un décret ministériel a permis à cette fondation de s'occuper de deux pôles importants : la boutique et la cafétéria, qui représentent des sources de revenus non-négligeables. Leurs bénéficiaires reviennent directement à la FNP et peuvent être répartis au musée national selon la demande. Il s'agit donc d'un financement ne passant pas par les caisses de l'État.

Plus largement, il est important de noter que le budget propre de la DGA est insignifiant. Les salaires y sont minimes pour la plupart, ce qui ne motive pas le personnel à rester face à l'offre du secteur privé, selon les professionnels interrogés.

Concernant les trois directions de la DGA, une nouvelle loi fait de la direction des musées une direction indépendante, une entité directement liée au ministère de la culture, avec un conseil d'administration, un président et qui sera autogérée avec un financement propre pour les musées nationaux. Cette loi permet une facilité au niveau de l'organisation et de l'obtention de financements. Les collections contenues dans les dépôts vont cependant rester liées à la DGA. Le musée gère uniquement les collections des vitrines. Il s'agira donc de revenir chaque fois vers la DGA pour rechercher les objets.

On souligne également le grand travail de la DGA réalisé en proche collaboration avec les forces de sécurité, les douanes, Interpol international et local concernant le trafic d'antiquités qui existe en grand nombre dans les pays avoisinants et est en hausse dans les contextes de crises et de guerre, pour ses sources de revenus. Ces objets sont identifiés, inventoriés, et placés dans les dépôts en réquisition, puis rendus aux pays concernés. Un problème que le Liban a aussi vécu durant les années de guerre. Les objets n'ont pas tous été remis au pays : les inventaires étant incomplets, on ne peut savoir ce qui manque.

Enfin, il est important de souligner que l'expérience de la guerre et de la reconstruction ont permis à la direction des musées et plus largement la DGA de développer une capacité d'improvisation et de gestion de projets dans l'urgence.

E. Education et formation

Le secteur de l'archéologie et du patrimoine en général regorge de possibilités, de richesses archéologiques. Il existe un grand nombre d'étudiants qualifiés en archéologie mais aussi en curatoriat. Les acteurs culturels s'accordent à dire que des créations d'emplois sont nécessaires.

Toujours selon eux, le niveau des étudiants est relativement bon, surtout en recherche, doctorat : des cotutelles avec de grandes universités étrangères garantissent une certaine qualité des travaux.

II. PATRIMOINE ARCHITECTURAL

A. Remise en contexte

Selon la loi de 1931, la définition des concepts de patrimoine est dépassée depuis longtemps. Un travail est actuellement entamé afin de les redéfinir. Beaucoup de changements ont eu lieu concernant la définition du patrimoine bâti depuis 1990.

Dans ces années, il a été demandé à l'Association pour la protection et anciennes demeures (APSAD) de faire un recensement des demeures à sauvegarder dans Beyrouth. Le chiffre est alors évalué à 1041 demeures, puis est réduit à 475 par le Conseil du développement et de la reconstruction (CDR) qui remplace alors la DGA. Le ministère de la Culture est impuissant et se bat contre le CDR, la direction générale de l'urbanisme et le Conseil municipal de Beyrouth.

Les frais d'expropriation doivent être assurés par le ministère de la Culture mais celui-ci ne possède pas les moyens suffisants pour compenser les propriétaires des sites. Dans ce cas, la politique pratiquée par la commission concernée est l'interdiction de détruire. Impuissant, le ministère renvoie donc les intéressés au Conseil d'état, qui permet la destruction sous prétexte d'abus de pouvoir.

B. Patrimoine urbain

Selon les acteurs culturels interrogés, le classement de certaines zones apporte du changement. En classant ces zones, il est possible d'obtenir un meilleur contrôle sur le quartier et donc sur la vie de quartier. Ce genre de projet ne nécessite pas de grands budgets. Il existe un grand nombre de terrains pour ce genre d'initiatives. En dehors de Beyrouth, des choses sont faites également, à Jounieh par exemple.

Selon d'autres, la politique culturelle en termes de préservation et de mise en valeur du patrimoine laisse à désirer. Beyrouth saperait une partie de son identité: la construction massive de tours change, et surtout détruit, une partie de l'héritage. Le plan urbain n'est pas appliqué, sans aucune consultation des citoyens.

Les projets urbains sont généralement d'initiative privée. Au Liban, le propriétaire du bâtiment est aussi propriétaire du terrain où se trouve l'édifice, ce qui facilite la

construction, déconstruction, reconstruction, et ce de manière excessive. Il y a eu une grande vague de privatisations systématiques après la guerre, ce qui a affaibli le mécanisme de contrôle. Il n’y a pas de régulation, ce qui empêche l’intégration à l’environnement. Finalement, la situation du patrimoine architectural au Liban fait fi des notions de bien commun et d’identité. Cela se vérifie dans le manque de continuité d’un bâtiment à l’autre dans une rue, dans un quartier ; le tout reposant sur un principe de juxtaposition.

Au niveau des fonds, ceux-ci restent exclusivement privés. Aucune organisation libanaise n’apporte son aide. Les fonds viennent d’organisations internationales ou ONG internationales, quelques-unes sont régionales.

C. Législation

Beaucoup de cas de démolition d’immeubles sans autorisation sont constatées. Une loi définit si un édifice peut être démoli ou non. Celle-ci date de 1930 et n’a pas été mise à jour depuis. En effet, elle stipule que tous les immeubles antérieurs à 1920 sont considérés comme patrimoine et doivent être préservés. Après les années 1920, on observe l’émergence d’autres styles architecturaux (arts déco, modernisme, mélange italien-russe...etc.) qui ne sont pas protégés juridiquement.

Selon l’enquête effectuée auprès des professionnels du secteur, les amendes fixées par l’État lorsqu’il y a démolition sans permis sont très basses, les propriétaires peuvent donc facilement les payer, jouissant ainsi d’un pouvoir illimité – ou limité dans une très petite proportion - et d’une large marge de manœuvre. Lorsqu’il y a procès et que le juge rend une décision en défaveur du propriétaire, ce dernier doit refaire le bâtiment tel qu’il était. Si cela semble sévère, il convient de faire face à la réalité des faits : les décisions sont rendues mais le propriétaire ne répare pas ses erreurs. Il n’y a donc aucun pouvoir contraignant exercé sur lui. De plus, exiger une telle reconstruction signifie un chantier à très long terme. Des associations comme Beirut Save Heritage tâchent d’exercer un pouvoir contraignant par l’utilisation de la presse, en créant consciemment le scandale, ce qui freine les abus des propriétaires.

Les permis de construction sont distribués par le gouverneur tandis que le permis de démolition, autrefois accordé par la municipalité, est désormais une compétence du ministère de la Culture, à travers la DGA.

Comme il a été vu précédemment, la classification actuelle des immeubles à Beyrouth n’est pas une initiative de l’État mais d’une association. La liste qui en résulte est utilisée par le ministère comme guide mais ne constitue pas un document ni une classification officielle.

Ainsi, il existe beaucoup de procédures informelles pour sauver le patrimoine. Ce système se développe en parallèle de l’État où les responsabilités ne sont plus gérées par un pouvoir public mais par des ONG. Celles-ci ont l’avantage d’être efficaces et rapides selon les personnes interrogées. Leur indépendance les écarte de toute appropriation par un parti politique, ce qui permet de mettre en place plus librement la stratégie conçue. Les ONG régulent et encadrent.

CINEMA

Ce dossier sectoriel rassemble les avis des différents professionnels du secteur ayant été consultés et ayant répondu à notre questionnaire. Il s'agit d'un document de travail appelé à susciter le débat et à être ouvert aux commentaires et critiques.

Le cinéma constitue, avec la musique, l'un des secteurs culturels les plus appréciés au Liban. Cependant, le cinéma visionné dans les salles et à la télévision est massivement importé de l'étranger si bien qu'il n'existe pas une véritable industrie du cinéma dans le pays.

A. Création et production

Une vraie culture du cinéma commence à exister, supplantant le théâtre. La fondation Liban Cinéma joue un rôle fédérateur dans le secteur de l'audiovisuel libanais. Ses missions sont de soutenir le développement d'une industrie cinématographique libanaise et d'établir le Liban comme un lieu de production internationale.

Aujourd'hui, on compte en moyenne 16 longs métrages et 4 documentaires par an sans compter les courts et moyens métrages. On constate une augmentation par huit par rapport à ce qu'il se faisait dix ans plus tôt. Au-delà de la production de films documentaires, qui a toujours trouvé des débouchés à la télévision et à l'étranger, il y a une évolution positive de la production de fictions. Il y a dix ans, les productions fictives libanaises se comptaient à une ou deux par an, alors qu'aujourd'hui il y en a entre huit et dix. Cette augmentation réside principalement dans la façon dont le marché des films, et en particulier l'exploitation, a évolué. Il faut aussi corrélérer ce phénomène à celui d'un plus grand intérêt des salles de cinéma pour les productions libanaises.

Cependant, le problème de la création et de la production des films au Liban doit s'expliquer par le manque d'indépendance de l'industrie du cinéma. En effet, lorsqu'un film est produit, il est nécessaire d'obtenir une autorisation à la Sûreté Générale, habilitée à statuer la diffusion d'un film en salle. En l'occurrence, les personnes en charge ne disposent pas forcément en amont d'une formation dans le cinéma.

Ensuite, l'opportunité d'accéder aux festivals de cinéma régionaux, notamment à Dubaï, Abu Dhabi ou Doha, permet d'une part de donner de la visibilité au cinéma libanais et d'autre part de créer d'autres circuits de financements. Les fonds débloqués par ces festivals sont aussi des fonds de développement pour les projets locaux. Ces financements deviennent alors des fonds de production et de co-production. Néanmoins, les festivals qui passent des films libanais restent trop peu nombreux. Toutefois, les festivals représentent un cadre très prestigieux qui crée une attente et qui assure la promotion de films aux faibles moyens.

Au Liban, les fonds alloués par l'Afac - Arab Fund for Art and Culture - financent le théâtre, la littérature, la musique et le cinéma. Ce fonds est progressivement monté

en puissance. Aujourd'hui, c'est le fond le plus rigoureux grâce à la mise en place de vrais critères de sélection. L'investissement lui-même a augmenté : au début, l'institution donnait entre 5 000 et 10 000 dollars par projet, aujourd'hui elle octroie jusqu'à 70 000 dollars par projet. De plus, l'organisation finance de nouveaux postes comme l'écriture ou le casting.

Généralement, le documentaire est moins coûteux à la production et attire plus de public parce qu'il est plus ancré dans la réalité. Le documentaire est majoritairement financé par des productions étrangères pour la plupart européennes. Les fictions peinent encore à obtenir des financements européens. Au vu de l'évolution du marché, il y aura certainement de plus en plus d'investisseurs privés, tels que des mécènes en recherche de visibilité qui vont s'impliquer dans des projets locaux.

En somme, le financement étranger est encore crucial aujourd'hui pour une production locale. Des structures comme Euromed Audiovisuel, ou le Centre national de cinéma français (CNC), financent des projets artistiques et culturels, mais ce genre de financement demande un lourd travail d'écriture au détriment du travail créatif. De plus, ces financements ne sont pas sans influencer sur la création et le contenu des films. Dès que les critères de financements ne sont pas nationaux, il faut créer un lien culturel avec la structure qui coproduit. Cela peut en pâtir sur le contenu du film. Pour consolider les circuits de production, il est nécessaire de créer des institutions financières qui permettent d'aider à la trésorerie. Par exemple aujourd'hui, le CNC donne 130 000 euros en 5 fois, le producteur encaisse d'abord 30 000 euros pour financer le film, mais ne peut rien faire du reste tant que certaines étapes ne sont pas franchies. En France, des institutions se portent garantes et apportent les tranches de financement manquantes. Le déroulement du film peut alors se faire en attendant de recevoir les autres montants du CNC. Au Liban, ce processus n'est possible que si l'on dispose de liquidités car aucune banque n'est capable de se porter garante.

B. Diffusion et distribution

Il existe trop peu de salles de cinéma aujourd'hui, s'intéressant à la création. Metropolis Empire, salle peu équipée, représente le seul cinéma qui soutient la création locale pour la raison qu'il est indépendant. Les autres salles de cinéma au Liban ne soutiennent pas la production locale pour des raisons financières : ces films ne ramènent pas assez de public. Metropolis survit grâce la diffusion de films qui ne sont diffusés nulle part ailleurs. Un public spécifique s'est donc constitué et permet la distribution des films négligés par le marché des exploitants. Environ 80% des films créés au Liban ne peuvent être diffusés qu'à Metropolis. De plus, la diffusion de ces films n'est pas limitée dans le temps et se poursuit tant que la demande existe, mais cette salle représente 3% du marché total. Cette diminution des salles de projection s'explique aussi par la création de multiplex qui s'est largement développée, surtout à Beyrouth.

En parallèle, on assiste au contraire à une multiplication de festivals. Cependant, ces événements conduisent davantage à un éparpillement qu'à un esprit fédérateur car ils

ne sont pas portés à soutenir la création locale. On note, parmi ceux-là, les festivals réguliers organisés par Metropolis, Festival du cinéma européen, Ayyam Beirut Al Cinema'iya, Beirut International Film Festival, Tyre International Films Festival, et ceux organisés par les universités qui disposent d'une formation en audiovisuel. Il n'existe pas un véritable festival de cinéma libanais.

En outre, les films peuvent être accessibles à la télévision. Les chaînes libanaises étant privées, elles ont la liberté de diffuser ce qu'elles veulent. Le ministère de la Culture ne peut alors décider du programme. L'audimat reste le seul argument dans le choix de diffusion. Si des produits plus « culturels » sont diffusés, c'est à des heures où l'audience est restreinte. La chaîne MTV a cependant diffusé nombre de films libanais le dimanche.

Pour les familles, la meilleure solution pour les loisirs et le divertissement reste majoritairement le cinéma. Le prix des tickets est relativement accessible (entre 10 000 LL et 15 000 LL) et stable. Cependant, si la production est en train de se développer, la distribution reste très faible car bloquée par un climat libéral qui ne donne pas aux films les moyens d'exister en raison du monopole des exploitants. Les exploitants sont les propriétaires ou les gérants des salles, et ils contractent des « exclusive deals » avec les sociétés de distribution étrangères (notamment américaines), ce qui leur permet de diffuser facilement des films à succès et faire d'importantes marges de profit. Ils ne sont donc pas incités à diffuser des films locaux, représentant pour eux un profit inférieur.

De plus, ces exploitants touchent sur la billetterie une commission dégressive avec le temps de diffusion. Ainsi, des films locaux qui n'ont pas eu suffisamment de promotion peuvent être déprogrammés au bout d'une semaine pour être remplacés par des productions étrangères. Ces films ne peuvent alors plus être vus, notamment en raison de l'exclusivité des exploitants sur les films.

C. Gestion et organisation de la vie culturelle

Le cinéma n'est pas seulement une industrie, mais avant tout un art qui doit pousser les intéressés à partir de leurs propres sentiments pour créer : le mécénat, les banques, les ambassades étrangères financent actuellement le film libanais mais empêchent une certaine liberté de création. De manière relative, on peut dire qu'aujourd'hui beaucoup de films sortent au Liban, mais qu'il n'existe pas une véritable industrie contenant de grandes maisons de production et de grands budgets.

Peu de cinéastes arrivent à vivre de leur art. Certains réalisateurs possèdent déjà de l'argent et comptent sur leurs ressources personnelles, d'autres comptent exclusivement sur les financements. La situation économique et politique du pays met à mal le secteur. Même au sein de filières audiovisuelles plus commerciales comme celles du vidéo-clip, on assiste à un net recul des productions réalisées au Liban, depuis un an et demi, de la part des labels et compagnies de production de musique. Celles-ci sont faites ailleurs car elles sont moins onéreuses. On assiste aussi à un phénomène

d'exploitation des étudiants qui, pour acquérir une certaine expérience et notoriété proposent leurs services gratuitement.

Les logiques de financement développent des rapports de force entre les acteurs culturels libanais. Ces derniers sont nombreux et ne peuvent pas toujours travailler ensemble car chacun peut constituer un concurrent pour l'autre.

D. Formation

D1. Enseignement

L'enseignement reste acceptable au niveau de la formation technique et pousse quelque peu à la créativité, mais pas assez. Par ailleurs, quand ces jeunes sortent du milieu universitaire, l'envie de créer de manière indépendante ou de détenir un discours indépendant en tant qu'artiste est empêchée par le domaine professionnel. Ils ont certes les capacités techniques mais se dirigent souvent vers les sphères commerciales, publicitaires ou le film à succès, car c'est là qu'ils trouvent du travail. La possibilité d'émergence d'artistes à proprement parler est donc réduite. Il existe certains acteurs qui choisissent cette voie, qui s'avère difficile, alternative et peu reconnue.

Depuis dix ans, des formations axées sur le cinéma commencent à exister dans les universités. L'USJ, la NDU et l'ALBA dispensent un bon enseignement dans le domaine de l'audio-visuel. Les universités sont équipées de laboratoires, de caméras, les professeurs sont bons. Cependant, il manque cruellement de formation en scénario et en production, même si la fondation Liban Cinéma finance quelques formations en production à au niveau universitaire.

D2. Professionnalisation

Metropolis mène un programme nommé « Talent Beirut », formation intensive pour quatre disciplines qui ne sont pas couvertes par les autres formations : le montage, le sound design, l'image et la composition de musique de film. Cette professionnalisation a permis à ces nouveaux métiers d'être accueillis par des structures professionnelles qui fonctionnent. Par exemple, il existe aujourd'hui des studios de montage son (DBStudios) ou de colorimétrie (PostOffice) qui permettent de concentrer les activités de production au Liban alors qu'auparavant ces métiers étaient assurés par des professionnels étrangers, notamment européens.

Un laboratoire de création (Ciné-Lab) propose sur un an en plusieurs étapes, est également offert aux jeunes cinéastes de 25 à 35 ans afin de développer la création et de les pousser à adopter une direction artistique plus indépendante. Ce projet est destiné à une quinzaine de personnes par an et est actuellement en cours de développement.

Les festivals de cinéma créés dans la région (notamment à Dubaï) permettent de professionnaliser les métiers du cinéma et d'améliorer la qualité des œuvres.

LIVRE ET LITTÉRATURE

Ce dossier sectoriel rassemble les avis des différents professionnels du secteur ayant été consultés et ayant répondu à notre questionnaire. Il s'agit d'un document de travail appelé à susciter le débat et à être ouvert aux commentaires et critiques.

A. Création et production

On compte aujourd'hui une soixantaine de maisons d'édition qui publient régulièrement. Les auteurs libanais n'occupent pas une grande place dans la production littéraire arabophone. En revanche, les éditeurs libanais arabophones sont très représentés.

Pour ce qui est de la littérature francophone, les auteurs libanais francophones sont nombreux, mais l'édition francophone restreinte.

La littérature francophone locale est très dynamique, florissante mais ses principaux auteurs sont publiés par des maisons d'éditions françaises. Récemment, quelques maisons d'éditions libanaises ont donc choisi comme stratégie de passer des accords de partenariat avec des maisons d'éditions françaises.

En ce qui concerne le rôle du ministère de la Culture dans l'aide à la création, une bonne volonté est constatée mais le grand manque financier, ainsi que l'absence de politique adéquate, cohérente et sur le long terme, paralyse toute entreprise. Les acteurs culturels témoignent que beaucoup de questions restent à mettre en chantier et que les besoins restent les mêmes que 25 ans en arrière.

Côté financement, le livre a besoin d'être soutenu car il n'est pas rentable en soi, sauf s'il est considéré comme un produit commercial. Le meilleur soutien provient souvent d'organismes culturels, de fondations, d'institutions privées qui peuvent lever des fonds pour des projets bien précis. L'institut français au Liban reste un partenaire privilégié, mais ne dispose plus des moyens humains et financiers dont il a pu bénéficier par le passé.

En termes de production, on tire un ouvrage aujourd'hui à environ 300 exemplaires quand on en éditait 1000 il y a 5 ans.

Concernant l'édition de manuels scolaires, les éditions de l'Etat sont les plus importantes.

B. Diffusion et distribution

B1. Marché du livre

La diffusion et la distribution restent les maillons faibles du secteur. Les acteurs culturels témoignent d'un marché du livre et d'un réseau de diffusion mal organisés : absence de coordination, de centralisation des métiers du livre, de grands diffuseurs,

de grands distributeurs. Chaque éditeur est souvent à la fois non seulement éditeur, mais aussi libraire et distributeur. Cette confusion crée parfois des conflits d'intérêt. De grandes structures préfèrent par exemple diffuser dans leurs magasins leurs propres ouvrages plutôt que d'autres.

Les acteurs culturels témoignent également que certaines maisons d'édition cherchent à vendre le livre en direct sans passer par les maillons de la chaîne des acteurs du secteur. Enfin, les maisons d'édition locales restent dynamiques dans un contexte difficile et avec des moyens limités. Un manque de politique éditoriale claire est constaté.

Enfin un nombre grandissant de productions d'auteurs libanais qui s'autoéditent ou publient à compte d'auteurs est constaté.

Tandis que le livre francophone est cher (le prix en euros est majoré de 10%), le livre en langue arabe n'est lui, pas vendu assez cher (un essai est vendu environ 10 000 LL (7 \$)) et cela ne permet pas de rémunérer tous les acteurs de la chaîne du livre. Le prix bas du livre arabophone ne permet pas aux libraires de dégager une marge. Il y a peu de librairies arabophones. Ce sont les éditeurs qui assurent la distribution et font de la vente directe dans les salons.

En définitive, force est de constater que le prix du livre reste bien trop élevé par rapport au niveau de vie moyen des Libanais, ce qui reste un obstacle majeur.

Un problème concernant la communication autour du livre est également mentionné. La diffusion, la communication, le plan médiatique et le marketing du livre représentent le maillon manquant dans la chaîne du livre au Liban. La distribution logistique est considérée comme insuffisante dans ce cas.

B2. Lecture publique

Concernant la lecture publique, on observe un fort potentiel. On compte environ 70 bibliothèques municipales au Liban. Celles-ci accueillent environ 30 000 visiteurs par an. Elles connaissent par ailleurs des difficultés, faute de moyens suffisants, environ la moitié fonctionne réellement selon les professionnels du livre. A cela s'ajoute, les trois bibliothèques publiques de l'association Assabil, qui font partie de ce réseau, ainsi que les bibliothèques des Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) qui sont au nombre d'une quarantaine.

B3. Salons

Depuis 1992, le Salon du livre francophone représente un événement majeur pour tous les professionnels du livre au Liban. Le salon est gratuit et ouvert à tous. Les acteurs culturels interrogés s'accordent à dire que le salon aurait besoin d'un nouveau souffle, en termes de proposition, de diversité des ouvrages, d'exclusivité. En ce qui concerne le dernier salon du livre, les acteurs culturels témoignent d'un contexte difficile, peu

attractif, avec un chiffre d'affaires et une fréquentation généralement en baisse et dont le panier d'achat moyen a diminué.

Quant au Salon du livre arabe, celui-ci est très visité, riche en échanges. Cependant, selon les acteurs du secteur, celui-ci pâtit de la situation de marasme économique dans lequel se débat le monde arabe, avec une profusion du livre religieux et un système de diffusion et de distribution archaïque.

B4. Livre arabophone, livre francophone

Selon les professionnels du secteur, la francophonie ne recule pas au Liban et cohabite très bien avec l'anglais. Cependant, le livre francophone au Liban souffre de la crise économique qui sévit dans le pays, de l'effondrement du tourisme et de l'absence de tradition de lecture : de manière globale, les Libanais fréquentent peu les librairies et bibliothèques.

Par ailleurs, le Liban reste, parmi les pays francophones, celui qui importe le plus de livres francophones. Il y a un réel marché. Depuis 2008, les exportations de livres français vers le Liban oscillent ainsi entre 7 et 9 millions d'euros par an - en prix de cession éditeurs. Ce sont donc entre 15 et 20 millions d'euros qui sont dépensés par les Libanais pour acheter des livres en français. Ce chiffre est atypique dans le monde francophone et révèle que la francophonie se porte bien au Liban.

Selon les acteurs culturels interrogés, Beyrouth conserve une place considérable et reste la capitale du livre arabe. Sur les 200 à 250 contrats annuels de cession de droits pour traduction signés entre des éditeurs français et des éditeurs arabophones du monde arabe (Egypte, EAU, Maghreb, Machreq), les deux tiers sont signés à Beyrouth, soit 150 à 160 ouvrages traduits chaque année du français vers l'arabe.

C. Gestion et organisation de la vie culturelle

A l'heure actuelle, les professionnels du secteur témoignent qu'il n'existe aucun chiffre officiel fiable, public ou privé, sur les activités du livre, des maisons d'édition et des librairies.

En matière de lecture, force est de constater qu'environ 90% de l'offre culturelle reste beyrouthine en matière de lecture. L'offre de livres est là, abondante ; le lecteur existe, mais une absence de passage, de mise en lien est souvent constatée.

Le « livre-plaisir », ni utilitaire (pédagogique), ni religieux, a du mal à trouver sa place sur le marché, dans un monde arabe où la culture est surtout audio-visuelle. L'intérêt pour la littérature jeunesse est nouveau, majoritairement représentée par des albums illustrés, 'livres objets', l'apparition de collections de livres documentaires. Quelques niches seraient à développer comme le roman pour adolescents.

On observe également le manque de clarté et de cohérence entre les différents corps de métiers et fonctions : éditeurs, libraires, diffuseurs, bibliothécaires, importateurs.

Une absence de vision globale, de sens de la collaboration constructive et du partenariat est souvent mentionnée. Le secteur du livre au Liban stagne dans un « chacun pour soi » stérile.

De plus, par le fait que le livre ne soit pas un secteur lucratif ni un marché comme les autres, les professionnels s'accordent souvent à dire qu'il nécessite un soutien et un engagement politique fort.

D. Education et formation

Le secteur du livre connaît un exode des acteurs culturels, et cela est un problème récurrent. Les personnes de talent, les professionnels, passionnés et compétents, ne sont pas suffisamment valorisés et rémunérés, et se heurtent à l'impossibilité d'évoluer. Ils finissent par partir ou changer de métier.

Différentes initiatives ont été mise en place concernant la formation des professionnels du secteur : de 2002 à 2008, une des tâches de la Maison du livre fut de travailler à mettre en place une formation aux métiers du livre en collaboration avec plusieurs institutions partenaires. La Maison du livre est née en 2002 de la volonté de participer à la lutte contre le déclin du livre en tant que pôle culturel au Liban. Son action repose sur trois axes : la formation professionnelle, l'animation et la diffusion de l'information. Une des missions était de proposer aux librairies des stages de formation continue : gestion des stocks, mise en espace et présentation du livre, etc. De 2008 à 2010, un master professionnel des métiers du livre a été créé par l'USJ. Au sein de l'USJ toujours, l'école de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth (ETIB) fête cette année ses 35 ans. A l'Université libanaise est également dispensée une formation de bibliothécaire-documentaliste.

Aussi, plusieurs programmes de formation professionnelle sont régulièrement proposés par l'Institut français (bibliothécaires-documentalistes d'écoles ; atelier de formation des traducteurs du français vers l'arabe).

Toutes ces initiatives, louables en soi, ne vont pas loin car elles ne sont pas englobées dans une démarche globale concertée et pérenne.